Bouclier de la Résilience





Le Bouclier de la Résilience est une distinction qui a pour but de valoriser les établissements scolaires ayant effectué un travail de préparation face aux risques naturels et technologiques.

Thèmes d'action

- Autre : Distinction valorisant les établissements scolaires

Risques

- Risques météorologiques
- Feux de forêt
- Mouvements de terrain et risques volcaniques
- Risques technologiques

Régions

- France métropolitaine
- Départements d'outre-mer

Organisme

Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME)

Compétence : Informe, éduque et développe des actions de formations, d'information et d'éducation à la prévention des risques majeurs

- 9 rue Jacques Louvel-Tessier 75010 PARIS
- 01 44 72 06 25
- contact@iffo-rme.fr

Référent du projet

VERMEULEN Vincent

Poste : Chargé de projets

- vincent.vermeulen@iffo-rme.fr

Auteur de la fiche

VERMEULEN Vincent

Partenaires et moyens

Technique(s) :

- Mise en œuvre d'un site internet, comportant un questionnaire
- Réalisation de supports de communications : plaquette de présentation, kakémono, autocollants …

Humain(s) :

- Pilotage par le directeur de l'IFFO-RME
- Suivi de la mise en œuvre : 1 chargé de projet
- Groupe de travail constitué de formateurs RMé pour la réflexion
- Développeur Web
- Graphiste extérieure

Financier(s) :

- Financement de l'IFFO-RME

En bref

objectif(s) :

- valoriser les établissements scolaires ayant effectué un travail de préparation face aux risques naturels et technologiques, selon une approche à la fois opérationnelle et culturelle
- articuler autour d'une problématique liée aux évènements naturels ou technologiques, une réflexion qui fédère l'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation à la responsabilité en milieu scolaire.
- encourager la progression dans la démarche de résilience des établissements
- mobiliser l'attention de la communauté éducative, des parents d'élèves, des collectivités et des autres partenaires de l'école.

Echéancier(s) :

Mise en œuvre dès 2013

Description de l'action

Le Bouclier de la Résilience est une distinction qui a pour but de valoriser les établissements scolaires ayant effectué un travail de préparation face aux risques naturels et technologiques, selon une approche à la fois opérationnelle (planification, comportements) et culturelle (développement d'une culture du risque auprès des élèves connaissance de

l'aléa). Il s'inscrit dans l'esprit de la loi de modernisation de la sécurité civile où chacun contribue à sa propre sécurité à titre individuel ou collectif.

Ce Bouclier (un écusson et 2 triangles blancs) symbolise par la forme la protection et par la couleur la référence aux pictogrammes de la prévention face aux aléas. Il symbolise des capacités de l'établissement à surmonter une crise.

Le Bouclier de la résilience permet aussi d'articuler autour d'une problématique liée aux évènements naturels ou technologiques, une réflexion qui fédère l'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation à la responsabilité en milieu scolaire. Les enseignements disciplinaires se retrouvent dans cette mobilisation qui fait partie intégrante du projet d'établissement.

Obtenir le Bouclier de la Résilience sur une année scolaire doit aussi encourager la progression dans la démarche de résilience des établissements et mobiliser l'attention de la communauté éducative, des parents d'élèves, des collectivités et des autres partenaires de l'école.

Le Bouclier de la résilience est attribué suite à une auto-évaluation annuelle réalisée par le chef d'établissement et relative au plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et à l'éducation préventive. Le questionnaire, complété en ligne, ne cherche pas l'exhaustivité mais au contraire privilégie l'essentiel, l'indispensable en matière de prévention des risques dans un établissement accueillant des jeunes publics.

Les questions sont organisées par chapitre (alerte, communication, …). Un barème permet d'évaluer le degré d'aptitude d'un établissement pour cette distinction, certaines questions étant éliminatoires.

La remise de cette distinction peut faire l'objet d'un évènement afin :

- D'accentuer la valorisation de la distinction
- De pouvoir présenter les projets éducatifs conduits sur les risques majeurs
- De témoigner de ce travail et de la bonne préparation aux risques majeurs auprès de la communauté scolaire, de l'administration de rattachement et des différents acteurs locaux de la sécurité civile (SDIS, mairie, gendarmerie, …)

Les remises prennent des formes diverses. Exemples :

- A l'occasion de la COP 21, au Grand Palais à Paris
- A l'occasion de la réunion interministérielle des coordonnateurs risques majeurs éducation
- Dans un établissement, en présence des élèves et des acteurs locaux de la sécurité civile (SDIS, mairie, gendarmerie, …), ce qui permet de faire connaitre le travail effectué auprès de ces derniers ainsi que de l'administration de rattachement (présence du coordonnateur RMé, du DASEN, …).

La distinction est valable pour une année scolaire. L'établissement doit renouveler chaque année sa candidature.

En mai 2015, une quarantaine de Boucliers ont été attribués, avec une forte progression chaque année.

Description de la méthodologie

Eléments facilitateurs :

-

Globalement, les établissements accompagnés par un formateur RMé dans leur démarche sont davantage préparés et aptes à obtenir la distinction.

› L'implication de la hiérarchie des établissements (rectorat, DSDEN, …) dans la démarche est décisive pour inciter les établissements scolaires à candidater.

Contraintes rencontrées :

› Si le volet opérationnel (PPMS) est aujourd'hui bien développé dans les établissements scolaires, le volet culturel conserve une marge de progression non négligeable, ce qui entraîne un taux d'échec relativement important des candidatures à ce jour.

Mots clés

- distinction (1)
- remise (1)
- PPMS (9)
- IFFO-RME (4)
- résilience (2)

Cibles

- Scolaires 2nd degré
- Scolaires 1er degré
- Etablissements public

Site WEB

- Site du Bouclier de la Résilience
- Site de l'IFFO-RME